

Réouverture progressive du Collège Jean Monnet, dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire.

Le plan de réouverture et de fonctionnement présenté en date du 12 mai 2020 a été transmis à la communauté éducative par Pronote.

Cette déclinaison du guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées à l'échelle du Collège Jean Monnet, conformément à la décision de réouverture progressive des établissements scolaires, reste évolutive, en fonction des prescriptions sanitaires, des ressources humaines et matérielles disponibles et du contexte sanitaire.

Les espaces et les locaux sont aménagés afin de respecter les règles sanitaires.

Toute personne ayant une température supérieure à 37,8 ne doit pas se présenter au collège.

Informations pour cette période du 18 mai au 1^{er} juin :

Lundi 18 mai : Rentrée des élèves de 6^{ème} volontaires (exclusivement)

8h25-15h45 : 6A, 6B, 6C

9h25-16h45 : 6D,

9h25-15h45 : 6^E, 6F

Mardi 19 mai : Rentrée des élèves de 5^{ème} volontaires (exclusivement)

8h25-15h45 : 5A, 5B

9h25-16h45 : 5C, 5D, 5E

La restauration n'est pas assurée.

Il est demandé aux familles de fournir un panier repas adapté aux conditions de conservation d'une salle de classe, et une bouteille d'eau.

La salle du réfectoire sera mise à disposition des élèves.

Pour les semaines suivantes, il est prévu

pour les élèves de 6^{ème} des emplois du temps aménagés de 8h25 à 15h45

(pause déjeuner de 11h30 à 12h25),

pour les élèves de 5^{ème} des emplois du temps aménagés de 9h25 16h45

(pause déjeuner de 11h30 à 12h25),

Aucune autre personne que les élèves et le personnel ne sera autorisée à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Un protocole est établi pour l'accueil des parents en cas d'urgence.

Pour tous les élèves, la continuité pédagogique numérique reste assurée par Pronote.

Pour tout complément d'information, contacter le collège :

ce.0170047j@ac-poitiers.fr

05 46 83 30 34